

PÉRONNE VITICULTURE

# Ils inventent un tracteur "tout en un"

Pour les petites exploitations viticoles, s'offrir une machine à vendanger est un investissement très onéreux. Beaucoup rêvent d'un tracteur capable de labourer, tailler et de vendanger. Ce sera bientôt possible d'ici septembre 2017 grâce à deux industriels de Saône-et-Loire.

**S**pécialisée dans la fabrication de machines agricoles et autres engins, l'entreprise GRV à Péronne est très sollicitée par les petites exploitations, de 3 ou 12 hectares, pour leur faciliter les travaux de la vigne. « Elles n'ont pas toujours les moyens de s'offrir une machine à vendanger à plus de 250 000 € », précise René Grosjean, dirigeant de l'entreprise GRV. « Les viticulteurs voulaient que l'on développe un petit outil de récolte, plus souple et fonctionnel. Nous nous sommes donc rapprochés de notre partenaire T2M à Génelard. »

## Une commercialisation dès l'automne 2017

Depuis deux ans, ces deux industriels travaillent au développement de leur machine à vendanger. GRV dans la



■ Voici le dernier tracteur inventé par l'entreprise GRV et réalisé par T2M en train d'être testé. Photo D.R.

partie définition, ingénierie et système, T2M dans la partie réalisation. Un premier prototype a tourné en 2015 pour la validation du concept. Une seconde machine a été construite en 2016 en pré-série. Les tests de cette année sont là pour valider la fiabilité de l'outil de récolte. Les essais se déroulent à Péronne et dans les

environs. « Les premiers tests sont très concluants, particulièrement sur la propreté de la récolte et devraient permettre d'envisager une commercialisation pour 2017. Cet engin se vendra autour de 180 000 euros. Plusieurs innovations ont été développées, la simplicité, la maintenance, le positionnement des masses, la répar-

ation de la charge sur le tracteur, la consommation de puissance et donc de carburant. L'objectif aussi est de pouvoir proposer à nos clients, une solution globale du début des travaux de la vigne, labours, jusqu'à la récolte avec le même tracteur. Pour l'instant, ça n'existe pas... »

**Nicolas Desroches**

## ÉCONOMIE

### À la rencontre de la Jeune Chambre Économique



■ Des membres de la JCE Chalon-sur-Saône. Photo D.R.

La jeune chambre économique (JCE), Quèsaco ? Cette association fondée en 1952 et reconnue d'utilité publique en 1976 est un mouvement international de jeunes citoyens entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans. La Jeune Chambre Économique Française est un véritable laboratoire d'idées : un lieu d'échanges, de débats et d'expérimentation.

Jusqu'au 7 octobre, les jeunes chambres économiques locales de Bourgogne Franche-Comté organisent des soirées de présentation :

-le 5 octobre pour la JCE Autun à 19 h 30, Cellier de Benoît Laly (14, rue de la Grange-Vertu) Autun.

-le 5 octobre pour la JCE Chalon-sur-Saône à 19 heures au bar Niépce (place de l'Hôtel-de-Ville) à Chalon-sur-Saône.

-le 5 octobre pour la JCE du Mâconnais Val de Saône à 19 h 30 (contacter : macon@jcef.asso.fr).

Ces rencontres ont pour objectif de présenter le mouvement à toutes les personnes de 18 à 40 ans qui souhaitent agir, devenir des citoyens engagés et surtout créer des changements positifs en contribuant au développement économique, social ou environnemental de leur territoire.

## ORMES



■ Stéphane Gros, est le jeune maire d'Ormes. Archives JSL

« On brise chaque jour un peu plus le dynamisme [des élus ruraux] et leur capacité à maintenir le lien social sur leurs territoires, alors qu'ils sont en première ligne (et parfois les seuls !) à tenter de dénouer les difficultés sociales, économiques, et parfois les problèmes les plus intimes de la nature humaine. »

**Stéphane Gros, maire d'Ormes**

À quelques jours, du congrès annuel des maires ruraux qui se tiendra les 8 et 9 octobre dans la Loire, Stéphane Gros, maire de la commune d'Ormes (534 habitants) a pris la plume.

Il s'adresse aux candidats à la présidentielle. Cet élu de terrain fait un constat : au milieu des questions de sécurité ou de chômage, les questions de ruralité ont été totalement oubliées par ceux qui rêvent de l'Élysée. Stéphane Gros rappelle pourtant que l'espace rural représente 75 % du territoire national et que 80 % des communes comptent moins de 2000 habitants.

La tribune de Stéphane Gros est publiée en intégralité sur [lejsl.com](http://lejsl.com)